

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

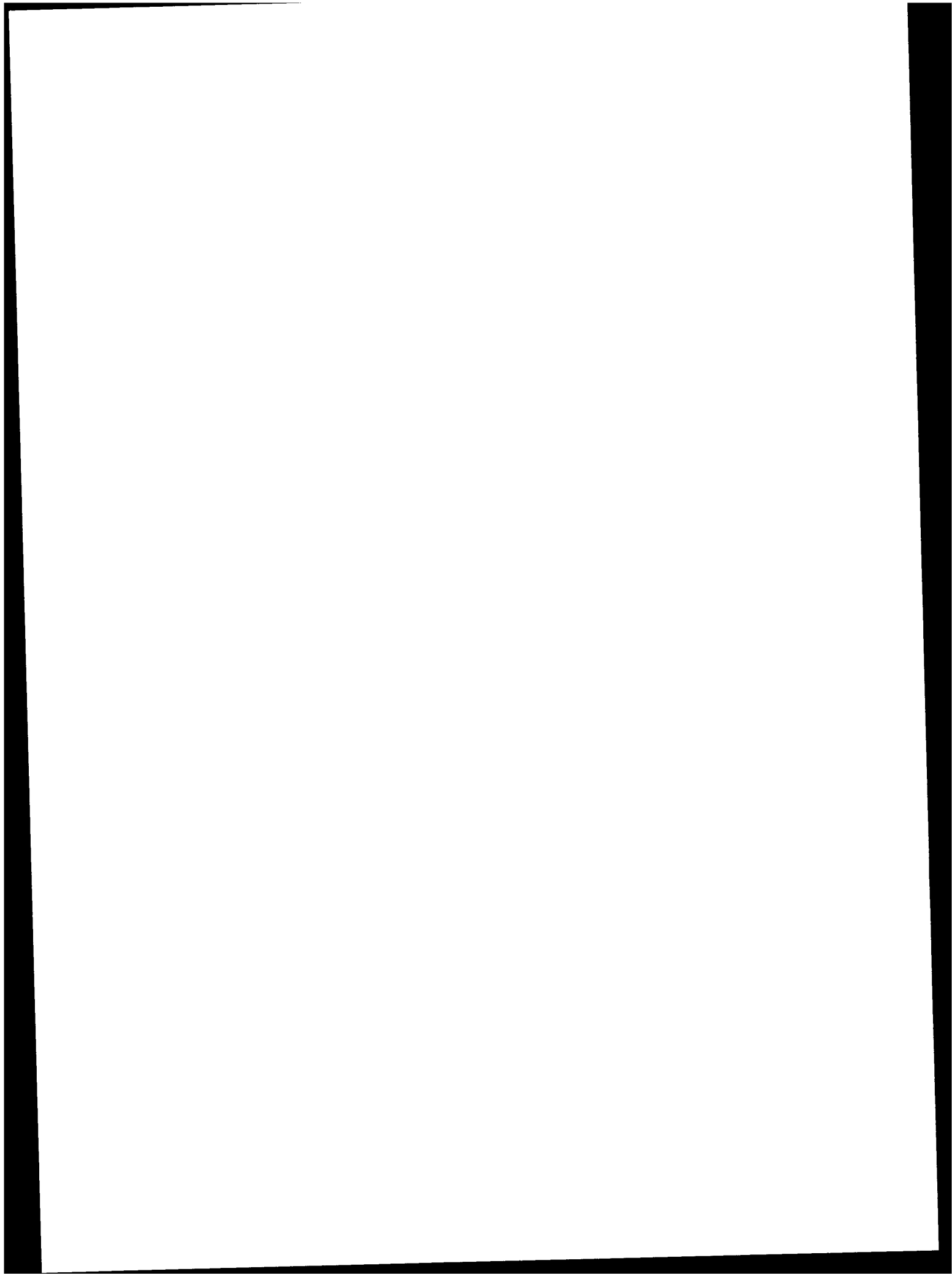
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01953 Numéro SIREN : 527 874 903 Nom ou dénomination : LE MOULIN D ANTOINE

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2018 sous le numéro de dépôt 14312



LE MOULIN D'ANTOINE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la République
84240 LA BASTIDE DES JOURDANS
RCS AVIGNON 527 874 903
SIRET 527 874 903 00018

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 03 JUIN 2018

Monsieur Ludovic ARNOUX, demeurant 23 Boulevard de la République - 84240 LA BASTIDE DES JOURDANS

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 30 € chacune composant le capital social de la société LE MOULIN D'ANTOINE.

Associé unique et gérant de ladite société,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

En sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur Ludovic ARNOUX, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice et le rapport spécial relatif à l'article L 223-19 du Code de commerce.

A PRIS LA DECISION SUIVANTE RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT:

L'associé unique décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante, à savoir :

Résultat de l'exercice :

Bénéfice : 16 973 euros.

Affectation

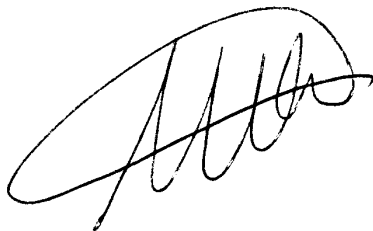
En report à nouveau, soit : + 16 973 euros.

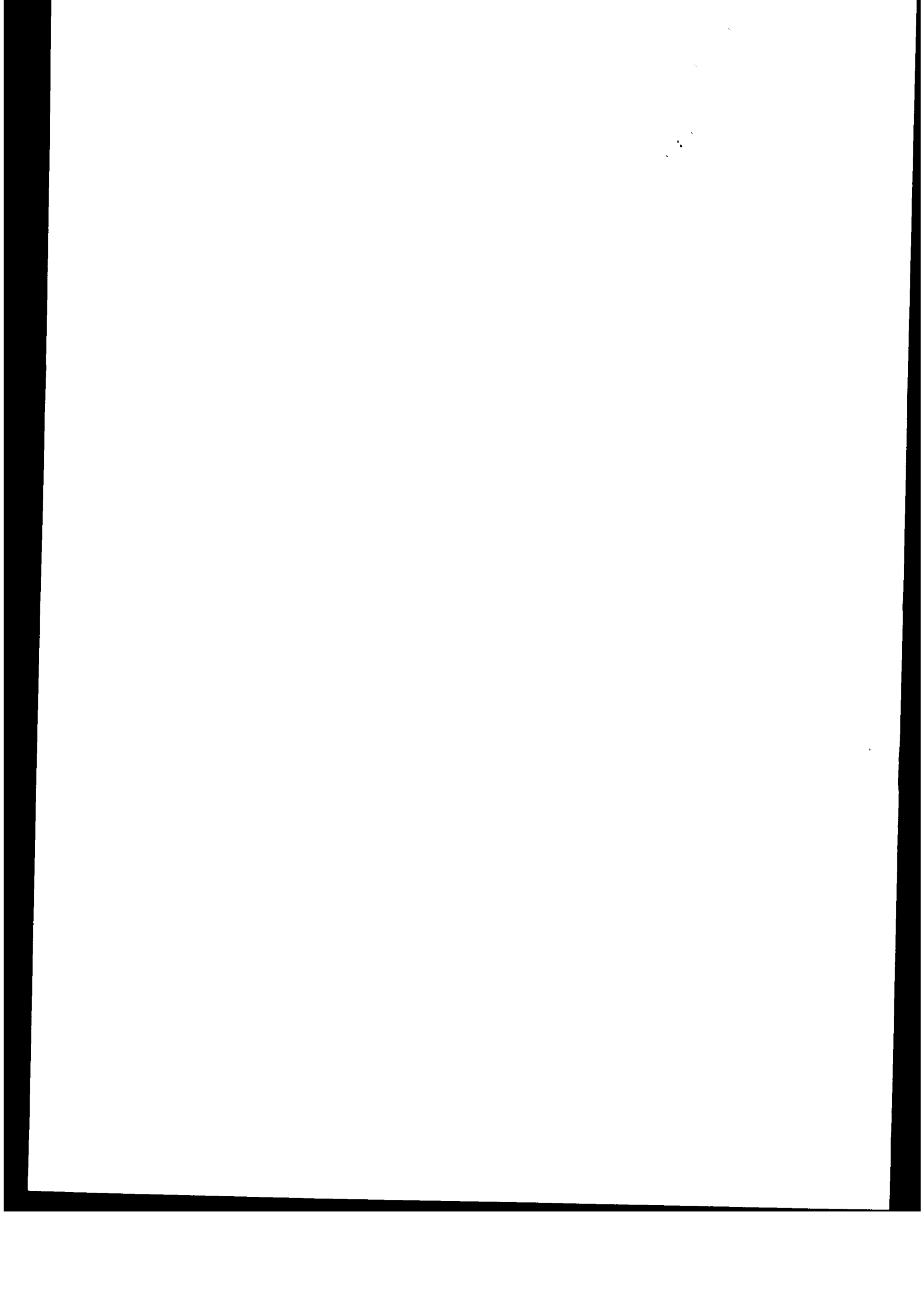
Le poste report à nouveau présente, donc, après affectation, un solde de 55 928 euros.

Sommes mises en distribution au cours des trois exercices précédents :

NEANT.

L'associé unique
Ludovic ARNOUX





1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Néant ☐ *Désignation de l'entreprise EURL 'LE MOULIN D'ANTOINEAdresse de l'entreprise 23 Boulevard de la République

84240 LA BASTIDE DES JOURDANS

Numéro SIRET * 5 2 7 8 7 4 9 0 3 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	84 637	012		84 637	84 637	
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	53 683	030	47 394	6 288	7 917	
	Immobilisations financières *(1)	040	983	042		983	983	
Total I (5)		044	139 303	048	47 394	91 908	93 537	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 686	052		2 686	2 738	
	Marchandises *	060	812	062		812	663	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 296	066		2 296		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	4 872	074		4 872	6 376
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	14 929	086		14 929	20 314	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	25 594	098		25 594	30 089	
	Total général (I+II)	110	164 896	112	47 394	117 502	123 627	
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			3 000		3 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			300		300	
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			38 955		18 862	
	Résultat de l'exercice	136			16 973		20 093	
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			59 228		42 255	
	Total II	154						
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156					21 289	
	Emprunts et dettes assimilées	164						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			7 444		10 304	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	17 085	172	50 830		49 779	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	174						
	Produits constatés d'avance	176			58 274		81 371	
	Total III	176			58 274		81 371	
Total général (I + II + III)	180			117 502		123 627		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		375	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302, 303bis
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **EURL LE MOULIN D'ANTOINE**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le										
										13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires		209	5 561		210	9 548		6 896												
	Production vendue		biens		intracommunautaires		215	3 329		214	169 694		170 802												
			services *				217			218			1 770												
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222										
	Production immobilisée *														224										
	Subventions d'exploitation reçues														226	10									
	Autres produits														230	4 483 6 289									
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)		232	183 735		185 757															
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234	5 943 4 186									
	Variation de stock (marchandises) *														236	(149) 59									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														238	48 440 45 352									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *														240	52 107									
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier 10 948 - immobilier)					242	37 875 35 563														
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	728		244	2 053 2 292														
	Rémunérations du personnel *														250	52 282 46 569									
	Charges sociales (cf. renvoi 380)														252	19 424 28 963									
	Dotations aux amortissements *														254	2 004 1 636									
	Dotations aux provisions														256										
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	3 4																
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																				
	Total des charges d'exploitation				(II)		264	167 927		164 729															
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270	15 808 21 029									
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)										280	280 25								
Produits exceptionnels				(IV)										290	23 449										
Charges financières				(V)										294	356 1 144										
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	17 495																	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348																					
Impôts sur les bénéfices *				(VII)										306	(1 234) (229)										
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)														310	16 973 20 093										
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	16 973 314										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														316											
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														318											
Provisions non déductibles *														322											
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)														324	(1 234)										
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330	17															
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999											
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997											
Entreprise nouvelles (44, septies)		986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)		987			Zones de revitalisation de la défense (44, septies)		127			Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)		138									
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)		989			Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991			Pôles de compétitivité hors SFCI (art 44 duodecies)		990									
dont ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344			Créance due au report en arrière du déficit		346														
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655												350									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	15 756		354																
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356																			
Déficits antérieurs reportables : *				dont imputés sur le résultat :				360																	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	15 756		372																

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes Produits Finis	170 802
Ventes Marchandises	9 548
Total	180 350

Répartition par secteur géographique	Montant
La Bastide des Jourdans	179 242
Total	179 242